

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.
Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**
Rédaction et Administration :
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.94 TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

Comment les séquestres des boches comprennent leur mission

Pour M. le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, à Paris.

Il y a quelques mois, le séquestre de la Compagnie d'assurances la Victoria, de Berlin, avait l'audace d'adresser à tous les assurés de cette compagnie boche une circulaire les invitant à régler sans retard le montant des primes échues, menaçant d'engager des poursuites judiciaires contre ceux qui refuseraient de s'exécuter.

Nous ignorons si ces menaces ont été mises à exécution avant la loi qui interdit d'effectuer aucun paiement aux boches et si les tribunaux ont eu à se prononcer vis-à-vis de débiteurs assez patriotes pour refuser énergiquement d'obtempérer à ces menaces qui frisaient l'inconscience.

Nous connaissons ici même, à Tunis, au moins un séquestre qui n'a pas agi différemment que son collègue de Paris et a obligé les débiteurs d'une firme allemande de

payer les factures qu'il leur a fait présenter.

Aujourd'hui, les séquestres ne pouvant plus rien encaisser — la loi est formelle — se rattrapent sur l'actif boche confié à leur garde qu'ils écoulent ou cherchent à écouler sans aucun souci du préjudice qu'ils peuvent causer à nos compatriotes, se faisant ainsi les agents très zélés de la camelote made in germany.

Supprimé par la censure

Billet de la Semaine

Le « Sussex » après la « Provence » et les autres

Les événements se précipitent avec une telle rapidité que le torpillage de la Provence est déjà presque de l'histoire ancienne et, à part les malheureux parents, personne ne pense plus aux centaines de victimes du sous-marin boche.

C'est qu'on a bien d'autres sujets de préoccupation qui attirent et retiennent l'attention du côté de Verdun où se joue une partie terrible. Toute l'attention est concentrée vers cette bataille de géants autour de notre principale place forte de l'Est où nos héroïques soldats luttent souvent à un contre dix, fortement soutenus par une artillerie puissante à laquelle la nôtre ne paraît pas encore pouvoir être mise en parallèle, c'est du moins ce que la lecture attentive des communiqués nous produit, mais la bravoure de nos soldats supplée à l'infériorité et aux moyens les plus barbares et les plus odieux employés par des ennemis pour lesquels nous avons réellement trop de mansuétude.

Mais nous voici loin du torpillage de la Provence sur lequel nous avons quelques réflexions à faire à nouveau puisqu'on paraît avoir oublié nos sinistres pressentiments.

Supprimé par la censure

Nous avons cru devoir appeler l'attention du Ministre de la Guerre qui semble avoir pris certaines dispositions nécessitées par la présence des sous-marins ennemis,

Supprimé par la censure

Avec l'Œuvre, de Paris, qui vise plus spécialement le cas du Sussex, torpillé dernièrement dans la Manche,

Supprimé par la censure

nous croyons devoir à nouveau appeler l'attention des ministres compétents

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

A la Division
Par suite de son état assez précaire, le général Chesley, commandant la Division d'occupation de Tunisie, s'est vu

dans l'obligation de demander d'être relevé de son commandement.

Il est remplacé par le général Allix, un des pacificateurs du Maroc, actuellement gouverneur de la place forte de Boulogne-sur-mer.

Aux Services Economiques indigènes

La censure nous permettra-t-elle de dire que le départ du lieutenant Bériel pour le front, annoncé par la Dépêche de mardi dernier, cause aux Services Economiques indigènes un grand vide, d'autant plus grand que M. Bériel avait créé de toutes pièces ces services dont il était l'âme et y a encore trop peu de temps pour qu'ils n'aient pas lieu de se ressentir de son absence.

Et puis, l'œuvre glorieuse entreprise depuis le début de la guerre avait aussi besoin de sa présence. Il y a des situations à l'arrière qui sont autrement utiles et précieuses qu'une unité sur le front, mais la loi Dalbiez n'a fait d'exception que pour le front marocain : elle a oublié la Tunisie.

Nos vœux l'accompagnent.

La taxe...

Les agents de la Sûreté ont dressé des procès-verbaux à dix-neuf bouchers, charcutiers qui n'avaient pas affiché le tarif ou qui l'avaient surfaît...

Oui, mais c'est à Genève, ici l'on se garderait bien d'en faire autant.

En pays neutre

Le Journal du 22 mars a été saisi par ordre de la censure à son arrivée en gare de Genève. Cette mesure a été prise à cause d'un dessin considéré comme offense grave envers l'Allemagne.

Tournée résidentielle

Toutes les années, M. le Résident a l'habitude de parcourir une partie de la Tunisie, tantôt le nord, tantôt le sud, il lui arrive même souvent de visiter toute la Régence pour se rendre compte si son administration marche comme il l'entend et aussi pour prendre contact avec les populations de la Régence.

Accompagné de M. le Secrétaire général Blanc, il vient de parcourir la région de Maktar, Le Kef où il a reçu le plus chaleureux accueil.

A Maktar, notre ami Sakkat, caïd des Ouled Ayar, en lui présentant les notables de son caïdat, a prononcé un discours empreint du plus pur loyalisme et fait des vœux ardents pour la victoire de la France immortelle et de ses alliés.

Comme nous connaissons les sentiments intimes de notre ami, ce serait lui faire injure que de le féliciter, mais nos félicitations s'adressent au fonctionnaire qui a su faire les partager à tous ses administrés.

Une prise d'armes

Par suite d'oubli, cet écho est resté sur le marbre. Bien que tardif, nous tenons à le faire paraître quand même.

Une prise d'armes, pour la remise d'un certain nombre de décorations à des braves ou à leurs familles, avait lieu la semaine dernière.

Comme d'habitude, M. Alapetite, résident général, qui se fait un devoir patriotique d'assister à toutes les cérémonies militaires, était présent.

Notre confrère Henri Tridon y a reçu avec émotion, et certainement une joie patriotique, les deux croix de ses deux fils morts glorieusement pour la patrie.

Ce sera pour lui une douce consolation qui pansera la blessure à son cœur de père.

Qu'il accepte ici nos bien confraternelles félicitations.

Le monopole du sucre

Nous constatons avec plaisir que les idées émises par nous ou nos confrères sont étudiées avec attention en haut lieu et souvent prises en considération.

Il y a quelques mois, en présence des manœuvres louches de spéculateurs éhontés, nous demandions à l'honorable directeur général des Finances de couper court à ces agissements criminels en décrétant le monopole du sucre par l'Etat comme le sel, les allumettes, le tabac, etc., etc.

Aujourd'hui, si le monopole n'existe pas en fait, il est bien près d'être établi; nous ne saurions trop féliciter le distingué fonctionnaire qui seconde si habilement la sage administration de l'éminent administrateur qui préside aux destinées de la Tunisie et veille avec un soin jaloux à sa prospérité.

Condoléances

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille J. Bessis et alliées qui viennent de perdre leur regretté père, beau-père et parents.

Une proposition malencontreuse

En Tunisie, nous jouissons du triste privilège d'avoir l'heure de Berlin au lieu de celle de Paris comme heure officielle. Aussi, nous protestons de toutes nos forces, surtout depuis la guerre, pour qu'on nous délivre de ce cauchemar auquel nous n'avons encore pu nous habituer.

Voici qu'aujourd'hui, un certain nombre de députés, dont MM. Honorat, Breton, Cambrouze, Landry, Arago, Bonneval, etc., viennent de déposer une proposition de loi que nous ne voulons pas qualifier, qui a pour but d'avancer d'une heure l'heure légale, c'est-à-dire d'adopter l'heure boche

Ce serait une raison d'économie qui aurait inspiré les auteurs de la proposition.

Nous n'apercevons pas du tout cette économie, car l'éclairage gagné le soir doit être dépensé le matin.

Et quel bouleversement dans les habitudes, surtout pour des familles qui ont des enfants qui vont à l'école.

Quand il n'y aurait que la seule raison de ne rien avoir de commun avec les boches, pas même leur heure, nous espérons fermement que cette proposition ne sera pas adoptée par le parlement.

On sait trop, disent les auteurs de la proposition, que la France fait venir de l'étranger et de la houille et le pétrole dont elle a besoin et que, par suite de la hausse des frets et de la hausse des changes, ces marchandises deviennent, pour le Trésor, de plus en plus onéreuses.

N'est-il donc pas légitime, en présence d'une pareille situation, d'essayer d'en réduire les inutiles consommations, celles qui ne se justifient par aucune nécessité pour qui que ce soit?

Et voici le texte de la proposition :

Pendant toute la durée de la guerre et jusqu'à une période qui sera fixée ultérieurement par décret, l'heure légale en France et en Algérie est celle qui est fixée par la loi du 9 mars 1911 avancée d'une heure.

Les dispositions ci-dessus entreront en vigueur à la date du 10 avril 1916.

En conséquence, la journée du 10 avril commencera le 9 avril après 23 heures.

Mauvais argument, mauvaise besogne, disons-le, qui ne fait pas honneur à leurs auteurs.

PAR.

EN VOULEZ-VOUS DES MILLIARDS?

Une ingénieuse proposition pour en avoir

Notre confrère Péliissier, de la Finance Coloniale et du Moniteur des Colonies, vient de lancer une idée fort ingénieuse pour procurer au gouvernement trente milliards ou plus sans avoir besoin de recourir à l'emprunt pour faire face aux énormes dépenses occasionnées par la guerre et qui se chiffrent par la bagatelle de huit milliards par trimestre.

Il propose d'émettre des titres de cinq, dix, vingt, cinquante, cent, cinq cents et mille francs, productifs d'intérêts à 3 0/0 et donnant droit à la participation à des tirages d'une loterie comme les bons à lots de Panama; en outre, ces titres pourraient circuler comme nos billets de la Banque de France et être donnés en paiement pour les achats effectués ou les besoins de la vie courante.

L'idée, à priori, nous paraît excellente, on pourrait peut-être, en des temps moins troublés, formuler des objections, mais actuellement, qui oserait les faire; aussi, nous croyons que le gouvernement ferait bien d'étudier la question comme elle doit l'être et, si elle est praticable, de la mettre à exécution. Tous les moyens proposés pour réduire à merci les ennemis que nous avons en face de nous doivent être l'objet d'un examen attentif de nos dirigeants, aucun avis, d'où qu'il vienne, ne doit être dédaigné si nous voulons vaincre et vaincre vite, car si les boches ne sont pas à la noce, il faut bien avouer que beaucoup d'entre nous ne le sont pas non plus.

Assez de sensiblerie, dent pour dent, œil pour œil, là est le salut, là est la victoire.

Est-il à... encadrer ce très précieux administrateur-séquestre de firme Zapp-Krupp qui, pour placer sa marchandise boche, ne craint pas de faire l'article comme un simple commis-voyageur. Est-ce pour remplir cette mission qu'il a été nommé?

JEAN-SANS-PEUR.

POUR NOS Services Maritimes Postaux

Le *Midi Colonial et Maritime* de Marseille vient de publier une brillante étude de M. Emile Broussais, député d'Alger, sur un consortium des compagnies de chemins de fer pour les services maritimes postaux entre la France et l'Afrique du Nord.

Le projet préconisé est fort séduisant, mais il nous paraît beaucoup trop beau pour qu'il soit adopté de longtemps. Et puis, on voit bien que M. Emile Broussais est député d'Alger, il commence par lui octroyer un service quotidien rapide. Pour les autres ports de Bône, Oran, Philippeville, Tunis et Bizerte, leurs relations seront améliorées. Mais M. le député Broussais oublie de nous indiquer quelles seront ces améliorations comme il le fait pour Alger.

L'honorable député termine ainsi : « Pour desservir tous les itinéraires prévus, en adoptant, suivant l'époque et l'intensité du trafic de chaque ligne, les paquebots qui lui conviennent, il me paraît indispensable de choisir et de faire construire spécialement en France, si c'est possible, sinon en Angleterre ou en Amérique, quatre types de paquebots se répartissant de la façon suivante :

« 1° Six paquebots extra rapides à cale réduite. Filant de 22 à 23 nœuds aux essais, réalisant une vitesse de 21 nœuds en service courant. De 5 à 6.000 tonnes de déplacement (type *Timgad* perfectionné) ;

« 2° Six paquebots rapides. Filant de 18 à 19 nœuds aux essais, pour une vitesse commerciale de 17 nœuds. De 3.500 à 4.500 tonnes de déplacement. (Type *Théodore-Mante* perfectionné) ;

« 3° Douze paquebots mixtes demi-rapides. Filant aux essais de 17 à 18 nœuds, pour une vitesse commerciale de 16 nœuds. (Type *Sidi-Brahim* perfectionné) ;

« 4° Six cargo-boats avec aménagements restreints pour une vitesse commerciale de 14 nœuds. (Trois de 5 à 6.000 tonnes et trois de 3 à 4.000 tonnes) ;

« Ces types sont des minima avec les progrès de la navigation mondiale, et pour fixer les idées, à titre d'exemple, voici comment ils effectueraient respectivement la traversée de Marseille à Alger. Le premier type en 19 h. 15, le second en 23 h. 45, le troisième en 25 h. 10 et le quatrième en 28 h. 30. »

Il paraîtrait, d'après M. Broussais, que le Gouvernement poursuivrait des tractations très importantes avec un consortium dont ferait partie le P.-L.-M.

Nous avons donc tout lieu d'être satisfaits, car la concurrence entre les divers groupes est le meilleur stimulant. Elle ne peut que nous être profitable.

LA Guerre et les Cheminots

Dans la guerre actuelle, les cheminots, qu'ils soient des réseaux métropolitains ou de l'Afrique du Nord, du P.-L.-M. ou du Bône-Guelma, de l'Est-Algérien ou de l'Etat, auront des pages glorieuses écrites avec leur sang qu'ils répandent pour le salut de la patrie.

Nous avons déjà cité quelques listes de braves décorés ou tombés au champ d'honneur, les listes des uns et des autres s'allongent tous les jours, car l'on n'en est plus à compter les brillants exploits accomplis par eux.

Nous avons plaisir à publier l'ordre de service que le distingué directeur de la Compagnie du Bône-Guelma vient de porter à la connaissance du personnel concernant les récompenses décernées aux agents de la Compagnie sous les drapeaux, qui, par leur bravoure, leur héroïsme, ont bien mérité de la patrie :

1° MEDAILLE MILITAIRE
Sadik, Siméon, peintre aux Ateliers de Tunis, soldat au 208^e régiment d'infanterie.

II° CITATIONS
A l'Ordre de l'Armée
Caussy, Jean, dessinateur au Bureau Technique de la Voie, à Tunis, sous-lieutenant au 2^e régiment de zouaves.

A l'Ordre du Corps d'Armée
Buisson, Henri, surveillant-pointeur à Tunis, caporal-fourrier au 4^e régiment de marche de tirailleurs algériens.

Caussy, Jean, dessinateur au Bu-

reau Technique de la Voie, à Tunis, sous-lieutenant au 2^e régiment de zouaves.

A l'Ordre du jour des forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord
Jothie, Etienne, conducteur à Tunis, sergent-major au régiment de tirailleurs.

A l'Ordre de l'Artillerie du 17^e Corps d'Armée
Henot, Emile, inspecteur au Service des Etudes et Travaux Neufs, à Tunis, lieutenant au 31^e régiment d'artillerie.

A l'Ordre de la Division
Andréani, Pierre, élève-facteur à Kairouan, sergent au 4^e régiment de tirailleurs indigènes.

Gorse, Joseph, mécanicien à Gafour, sergent au 4^e régiment mixte de zouaves-tirailleurs.

Percheron, Jules, contremaître aux Ateliers de Tunis, lieutenant au 2^e régiment du génie (2 citations).

A l'Ordre de l'Artillerie divisionnaire
Frey, Georges, chef de section des Travaux Neufs, à Tunis, lieutenant au 3^e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique.

Jaulin, Paul, chef de station à El-Aouana, maréchal des logis au 5^e groupe d'artillerie d'Afrique.

A l'Ordre de la Brigade
Marrou, Arnoux, facteur auxiliaire à Sousse, caporal au 4^e régiment de marche de tirailleurs algériens.

A l'Ordre du Régiment
Alteirac Jean, ingénieur de la Voie et des Bâtiments à Tunis, sous-lieutenant à la 101^e batterie de bombardiers (armée d'Orient).

Bernet, Quilius, homme d'équipe auxiliaire à Mastouta, sapeur au 1^{er} régiment de marche d'Afrique (armée d'Orient).

Blanc, Léon, homme d'équipe à Tunis, soldat au 1^{er} régiment de marche d'Afrique (corps expéditionnaire d'Orient).

Chalumeau, Emilien, musicien et brancardier au 4^e régiment de zouaves.

Dominici, Joseph, aide-distributeur à Tunis, sergent au 4^e régiment de zouaves.

Giovanni, Joseph, reconnaisseur à Sousse, soldat au 1^{er} régiment de marche d'Afrique (armée d'Orient).

Ingrand, Daniel, facteur à Djebel-

Djeloud, infirmier au 1^{er} régiment de marche d'Afrique (armée d'Orient).

Celestin, Marius-Edmond, conducteur à Sousse, soldat au 1^{er} régiment de marche d'Afrique (armée d'Orient).

Osté Jean, chauffeur à Tunis, éclairé monté au 1^{er} régiment de marche d'Afrique (armée d'Orient).

Pine, Jean, aiguilleur à Tunis, brigadier au 6^e régiment mixte colonial.

Scotto, Gaston, conducteur à Sousse, soldat au 1^{er} régiment de marche d'Afrique (armée d'Orient).

Toce Jules, aide-monteur à Tunis, sergent au 8^e régiment de tirailleurs.

Zaveroni, Vincent, nettoyeur-chauffeur au Kef, sapeur au 1^{er} régiment de marche d'Afrique (armée d'Orient).

Nous nous joignons à l'honorable directeur du Bône-Guelma pour adresser nos plus chaleureuses félicitations aux braves qui ont été l'objet des citations ci-dessus pour leur vaillance et leur bravoure.

Nouvelles de partout

Oh ! la censure
La censure qui a opéré abondamment dans les colonnes de notre dernier numéro devrait bien mettre des bâcles pour examiner de plus près les colonnes de certains de nos confrères.

Si nous lui mettions certain article sous les yeux, elle verrait combien elle a eu tort de nous supprimer au moins l'écho relatif aux Services Economiques Indigènes et de laisser passer celui auquel nous faisons allusion.

Erreur...
Une erreur typographique nous a fait donner le titre de *chef des exportations de la Société des Phosphates de Constantine (Djebel Kouif)* au vaillant capitaine Dubecq, récemment décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre avec palme, c'est *chef d'exploitation* qu'il fallait lire.

Un traître
On signale qu'un sieur Lafosse, de Marseille, adresse au personnel de l'Enseignement une circulaire où il est dit : « Cette guerre n'est pas notre guerre. Elle n'a été déclarée et n'est continuée par tous les gouvernements que pour satisfaire les appétits des capitalistes ».

La circulaire ajoute : il est donc urgent que tous ceux qui ont conservé leur foi en une « humanité fraternelle » se consacrent à une propagande active pour la paix immédiate, le prolétariat devant se rappeler que seule la lutte des classes est digne de l'intéresser et que la victoire qu'il doit remporter est celle qu'il remportera sur la bourgeoisie capitaliste.

Est-ce qu'il n'y aurait plus de gendarmes à Marseille ?

La bonne excuse
Il faut être indulgent aux maires que les femmes de mobilisés sollicitent, sous les prétextes les plus variés, pour obtenir des certificats susceptibles de valoir une permission ou un sursis d'appel à leurs maris. Il est néanmoins difficile de ne pas accorder une minute de franche gaieté à ce document, rédigé et signé par un brave maire rural d'un département de l'Ouest, et dont nous respectons scrupuleusement le style :

« Le maire de la commune de X... certifie que Z... mobilisé depuis les premiers jours de la guerre, tient un étalon et qu'il est impossible à sa femme de pouvoir seule contenter sa nombreuse clientèle, ayant quatre enfants en bas âge, ayant un âne et un cheval entier pour le soufflage des juments, se trouvant dans un centre éloigné de 15 à 20 kilomètres d'autres étalons, sa nombreuse clientèle a été absolument sans produits, vu que sa présence était nécessaire, ce qui a fait tort à la commune et les environs.

« En foi de quoi il délivre le présent certificat afin que Z... puisse obtenir une permission en temps voulu ».

Espérons que des considérants aussi émouvants ont amolli le cœur du colonel.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15
10 c. affranchi, 5 c. pour les blessés

Pavillon Beau-Séjour - CARTHAGE
Station. - Restaurant de premier ordre. - E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères,
propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires,
Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Le Roi des Placements
Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole etc. Il y a aussi le roi des placements, le **ROI DE CAISSE** de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. - 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage - Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJET

Le gérant : J. Giannitrapani.
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON C. FIGRINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 - TUNIS
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.
Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères.
Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et encaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE
SERIEUSE
sans rechutes possible
par le COMPR. DES 4 GIBERT
806 absorbable sans piquure
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

CAMPAGNE OLÉICOLE

MOTEURS A PÉTROLE HORNSBY
de 5 à 15 HP
MATÉRIEL D'HUILERIE
disponibles à la
Maison R. WALLUT & Cie
99, rue de Portugal - TUNIS

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)
Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.
La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. - Services combinés avec les chemins de fer.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS - Rue de Russie - TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Pharmacie BLOCH

14, Avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. - Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. - Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Lait Condensé Suisse "LA SEMEUSE"

BERNA MILK Co - THOUNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraîcheur garanties
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'essayer, c'est l'adopter
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries
Rouen, 25 décembre 1915.

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS


TUNISIA-PALACE
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER